ABDOU DIOUF

## UNE RENCONTRE DE NATURE A SUSCITER L'ESPOIR

Je voudrais d'abord vous dire combien nous sommes honorés par le choix que l'Assemblée des Régions d'Europe a porté sur Dakar notre capitale pour abriter la première rencontre «Europe-Afrique des Opérateurs du Developpement décentralisé». Ce choix nous touche d'autant plus profondément qu'il procède d'une décision unanime et qu'il exprime une réelle confiance à l'endroit du Sénégal. Il y a aussi qu'il émane de représentants de populations auxquelles tant de liens nous unissent.

Je remercie donc, très chaleureusement, l'Assemblée des Régions d'Europe et tous ses membres J'aimerais également dire notre profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué à la tenue de cette rencontre. Mais je tiens à mentionner, spécialement, le soutien du Ministre-Président de la région Wallonne, chargé de l'Economie, des Petites et Moyennes Entreprises et de la Fonction publique.

A' vous tous, qui nous avez fait l'amitié de venir jusqu'à nous, j'ai plaisir à souhaiter la biennenue au Sénégal, ce pays de rencontres et d'échanges qui ai bâti sa politique sur le dialogue entre les hommes comme entre les Etats et les Nations.

Ce pays qui, à maints égards, symbolise l'ancienneté et la solidité des rapports entre les peuples des deux continents. Je vous redis, en même temps, notre déternination de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que votre rencontre réponde à notre attente, de manifer à constituer le point de départ de contacts suivis et féconds entre opérateurs africains et européens du développement décentralisé.

Vous vous réurissez à un moment ou, face aux bouleversements qui se-couent l'Europe de l'Est, les responsables africains s'interrogent, à l'instar de ceux de tous les autres pays du Tiers-Monde. Leur interrogation porte sur l'avenir des relations qui, lient l'Afrique et l'Europe; elle me semble légitime au regard de la qualité et de l'étroitesse de ces relations ainsi que des difficultés avec lesquelles leurs pays se trouvent confrontés sur la voie de leur développement.

La véritér est que ces partenaires naquères privilégiés de l'Europe de l'Ouest craignent d'être demain marjinalisés, une fois qu'aura été reconstituée la grande «Maison commune-européenne». Il est cependant possible que le fait qu'aujourd'hui des représentants de cette Europe-la se concertent ici en Afrique avec leurs homologues africaires soit de nature à atténuer leurs appréhensions. En lout ces on paut y voir la preuve que ceux qui sont ici présents ont le mêrrie attachement au maintien de la qualité des rapports dont je viens de parler.

Mieux, nous pensons que les délibérations qui vont avoir lieu ici ouvriront de nouvelles perspectives à la concrétisation de la conscience que nous tous, nous avons de notre communauté de destin. Ce n'est là, évidemment, qu'un espoir mais il est permis de le nourrir, la réncontre ayant pour objet d'étudier les voies et moyens de multiplier les possibilités de contacts entre les populations des régions d'Afrique et d'Europe comme da renforcer la solidarité entre elles.

Bruxelles en novembre 1987, l'Assemblée des Régions d'Europe avait adopté à l'unanimité, une résolution qui est à la base des présentes assises Elle demandait à ses membres d'intensifier leurs efforts en matière d'assis tance aux pays les moins favorisés et, plus généralement, les invitait à consacrer une part de leurs ressources à des partenariats du développement et à la création de nouveaux espaces de solidarité. Elle recommandait aussi aux institutions européennes d'inclure les régions dans les programmes de coopération avec les pays les moins industrialisés. Je voudrais saluer la générosité qui l'avait inspirée. Mais l'ajoute que celle-ci n'aurait pas suffi des représentants desdites régions, le stade des vœux pieux n'aurait guère été dénassé comme c'est le cas très

L'orientation tracée à Bruxelles au cœur du vieux continent et dont tout indique, jusqu'à présent, qu'elle sera suivie et maintenue, se fonde sur l'importance qu'il convient d'accorder, en Europe comme en Afrique, aux régions et autres structures décentralisées, dans la mise en œuvre des politiques de développement.

## Une action à échelle humaine

A ce propos, feu Edgar Faure, fondateur et ancien président de l'Assemblée des Régions d'Europe, aimait à dire que «l'action d'une région-est plus souple, plus agile, parce que les points d'application sont choisis et suivis à une échelle buls humaines.

Au Sénégal, nous partageons ce sentiment. Au demeurant, il inspire la politique que nous menons depuis accession à l'indépendance et qui a d'abord consisté à faire participer nos régions à la gestion des affaires des collectivités concernées puis à leur confier la réalisation d'actions de développement que l'Etat, en raison de ses multiples charges, pourrait exé cuter plus difficilement. Avec la ré forme de l'administration territoriale engagée en 1972, nous sommes allés plus loin dans le sens de la décentrali sation et de la déconcentration. Ainsi ont été créées des communautés es et maintenues les communes urbaines. Ont été mis en place, à ces niveaux ainsi qu'aux niveaux des ré gions et des départements, des conse ils locaux composés de repré cette option, plus que le souci de rapprocher l'administration des administrés, pour une meilleure prise en de leurs préoccupations, la volonté de responsabiliser les popula-tions pour en faire les véritables agents

de leur développement.
L'expérience a été progressivement mise en œuvre dans toutes les régions. Elle impliquait l'adhésion et la participation effectives de ses destinataires, conditions indispensables à sa réussite. Nous avons cherché à les réunir à travers des actions destinées à assurer aux populations une formation adéquate et à permettre à chacun d'apporter en toute liberté, selon sa sensibilité, sa combudion, à l'éntre-prise de construction nationaler.

l'avons engagée dans ses différents aspects en mettant l'accent sur l'information avec la création d'antennes régionales de la Radiodiffusion nationale et en développant l'alphabétisation qu'elle soit classique ou fonctionnelle, en français ou dans les langues nationales. En matière d'alphabétisation fonctionnelle, essentielle pour la réussite de la réforme, nous nous sommes appuyés, au début, sur les structures d'encadrement du monde rural. Mais, progressivement, les associations locales et autres regroupements se sont aussi investis dans cette tâche -nous les y avons incités- et, à présent beaucoup d'entre eux prennent une part déterminante dans la formation de leurs membres avec l'assistance de l'Etat et des organisations

Notre assistance dans ce domaine se manifeste sous diverses formes et on peut citer, à titre d'exemples, la formation des élus locaux et des agents municipaux, l'implantation des centres de lecture et d'animation culturelle, la dotation des communautés rurales en bibliothèques équipées.

En ce qui concerne la participation libre de chacun à l'entreprise de développement, nous avons pensé qu'elle ne pouvait être obtenue qu'avec l'instauration de la démocratie pluralis En plus des vertus qu'il a sur l'épanouissement de l'homme et qui le ustifient à suffisance, ce système nous a semblé et nous semble toujours être eilleur moyen d'ancrer, de pays, le recours au dialoque et à la ition, au grand bénéfice de tous et surtout de ceux qui autrement. ne pourraient pas faire entendre leur voix. Peut-être même que sans la démocratie, les populations ne seraient pas aussi promptes à exprime leurs préoccupations et à prendre des vités, toutes choses qui influent positivement sur le développement au ni-

C'est vous dire que, maigré les soubresauts notés de temps à autre, nos sommes déterminés à poursuivre notre expérience. Il s'y ajoute que celle-ci constitue un moyen de consolider la politique de responsabilisation des structures décentralisées en ce qu'elle rend les autorités qui les animent directement comptable de leur gestion devant les populations.

Les résultats de cette politique sont encourageants. Nous les devons, à mon sens, à la maturité du peuple sénégalais et à son désir, qu'il partage avec tous les peuples, d'être en mesure de décider, pour lui-même, de ce qui convient pour son bien être ou, à tout le moins, d'avoir son mot à dire pour tout ce qui le concerne. Mais nous avons conscience que si la voie que nous avons choisie est cell venir, il nous reste encore beaucoup de chemin à faire pour atteindre notre objectif qui est le développement harmonieux de la nation. En particulier, nous devons de plus en plus investir nos efforts et notre imagination dans la permettre de surmonter les nombreux obstacles que nous rencontrons et qui sont liés aux réalités de l'environnendial. Voilà l'une de pour lesquelles nous avons adopté de



Le président Abdou Diouf : «Les interrogations des responsables africains portent sur l'avenir des relations qui lient l'Afrique et l'Europe».

nouvelles politiques dans les domaines agricole et Industriel. En responsabilisant le producteur, ces politiques misant le producteur, ces politiques misent sur l'esprit d'entreprise et, partant, participent clairement d'une volonté de déclencher un processus de développement auto-centré et auto-entretenu. Un tel processus bouscule des habitudes voire des intérêts particuliers mais nous n'avons pas d'autres choix si nous voulons réaliser les aspirations de nos populations à un bien-être continu et croissant.

Nos réalités nationales, notamment la modicité des capitaux à investir et l'étroitesse du marché, nous font penser que c'est sur la petite et moyenne entreprise que nous pouvons plus efficacement le mettre en œuvre. Celle-ci trouvant un cadre idéal d'épanouissement dans des structures de taille -réduite et proches des populations, nous avons une raison supplé mentaire d'encourager le développement décentralisé. A ce propos, notre système de planification caractérisé par l'élaboration de plans régionaux de développement intégré, de micro-plans pour les communautés rurales et de plans d'investissements commu naux à côté du plan national, est une illustration de notre préférence pour cette forme de développement. Certes. les politiques sectorielles que nous avons initiées supposent un certain désengagement de l'Etat et nous l'avons opéré; mais cela ne signifie pas loin s'en faut, que nous nous désintéressons de ce que font les producteurs. Il y a tout simplement que les l'environnement de l'entreprise pour le rendre moins pesant et moins contrai-gnant; elles visent aussi à faire profiter l'entreprise des possibilités de la coo-pération internationale.

## Participation populaire

A cet égard, je me réjouis de ce que la Convention de Lomé IV ait élargi la participation à la coopération, en accordant une plus grande place aux regroupements ruiraux, aux coopératives, aux entreprises et autres organisations non gouvernementales. Je suis convaincu que de telles interventions qui iront directement aux bénéficiaires stimuleront la participation populaire et contribueront au vicinification populaire et centreporte qui cet movenne entreprise qui retreprise qui cette de la petite et movenne entreprise qui cette entre

développement.

Je sais que l'action de l'Assemblée

des Régions d'Europe n'est pas étrangère à cette évolution.

J'ai tenu à vous parler, à grands traits, de ce que nous faisons au Sénégal, en matière de développement décentralisé, pour souligner que vous avez eu raison d'organiser ici la première réunion Europe-Afrique des opérateurs du développement décentralisé. J'ai voulu vous faire sentir que vous vous réunissez dans un navs qui a choisi, comme vos pays, de s'engager dans la voie du développement décentralisé. Les participants sénégalais feront certainement des exposés détaillés sur notre expérience et sauront vous convaincre, je l'espère, de ce que, avec de l'aide, elle pourra nous conduire au développement autocentré et auto-entretenu que nous nous employons à promouvoir.

Mais, il sera peut-être nécessaire, qu'en plus des travaux intramuros, vous vous rendiez sur le terrain pour voir le résultat de nos efforts et évaluer nos besoins, des besoins qui sont analogues à ceux de tous les autres cous afficiels.

J'espère que les échanges que permettra cette-première réunion susciteront un véritable partenariat entre opérateurs européens et africains, une coopération mutuellement avantaguese. Je l'espère d'autant plus vivement que comme l'a dit Sa Sainteté le Pape Jean Paul II, en octobre 1988 devant le Parlement européen: «les nations européennes se sont toutes distinguées dans leur histoire, par leur ouverture sur le monde et par des échanges vitaux avec les peuples d'autres continents»

Je sais que vous percevrez ces paroles du Souverain pontife comme un appel et qu'elles renforceront votre détermination, tant individuelle que collective, à toujours rester solidaires des peuples africains.

Il ne me reste donc pius qu'à souhaiter plein succès à vos assises. Que leurs résultats soient à la mesure de notre souhait commun de maintenir, voire renforcer la qualité des rapports qui existent, depuis si longtemps, entre les deux continents.

Le titre et les intertitres conf de le rédection.